

## Compte-rendu du Comité de Pilotage Lycée Eco-Responsable du 18/12/2017

### Ordre du jour :

- Historique de la démarche de lycée-écoresponsable et bilan des actions 2017
- Dossier de labellisation
- Projets pour 2018

Monsieur le proviseur précise que l'éducation au développement durable devrait être une priorité sur l'ensemble de la cité scolaire et non seulement sur le lycée polyvalent.

### 1. Historique de la démarche dans l'établissement et bilan des actions 2017

Mme PAYS rappelle les démarches effectuées avec M. BOURGES (ancien CPE) pour mettre en avant l'éducation au développement durable dans l'établissement et obtenir un premier niveau de labellisation « Lycée éco-responsable » décerné par le Rectorat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Beaucoup de démarches administratives et des actions concrètes (mise en place du tri papier , collecte de bouchons plastique en partenariat avec une association locale « les ailes de mon cœur », mise en place d'éco-délégués).

M. VETRO complète en présentant ce qui a été fait en parallèle sous l'appellation AEL (Agence de l'Energie pour les Lycée) au niveau de la section d'enseignement professionnelle et qui a pu bénéficier d'un financement (ampoules basse consommation, chauffe-eau solaire pour les vestiaires des ateliers, panneau solaire pour recharge autonome des portables des élèves)

MM. CHATELAN et PETIT décrivent les actions 2016-2017 : poursuite du tri papier – réflexions sur l'éco-mobilité (qui n'a pas abouti faute de suivi par un organisme prestataire de la Région) et sur les économies d'énergies à étendre à tout le lycée – tri sélectif à la cantine et lutte contre le gaspillage alimentaire – projet d'interventions en AP (accompagnement personnalisé) en classe de 2de.

### 2. Dossier de labellisation

M. le Proviseur précise que la labellisation niveau 1 étant acquise, l'établissement va désormais faire apparaître le logo spécifique « lycée éco-responsable » sur les courriers de l'établissement. Il présente ensuite les critères d'évaluation à remplir pour déposer une demande de labellisation au niveau 2 (« maîtrise de la démarche EDD »). L'intérêt de cette grille d'indicateurs est également de faire le point sur l'avancement de la démarche dans l'établissement et de mettre en évidence nos « points forts » et les éléments sur lesquels nous devons progresser ou mettre en œuvre de nouvelles actions (voir document joint pour les détails) :

- **La gouvernance** : existence d'éco-délégués, de deux professeurs-référents ayant une lettre de mission, mise en place du comité de pilotage, action de tri des déchets commune à tout l'établissement (communication interne et externe à améliorer : page du site internet à alimenter, page Facebook des éco-délégués à valoriser)

- **La gestion** : économies d'énergie électrique à la SEP (extension aux autres bâtiments en cours, avec détecteurs de présence dans le couloir et bureaux de l'administration), coupure de l'alimentation des ordinateurs la nuit (supprimé depuis le changement de maintenance, sera réactivé par le nouveau prestataire), économie de chauffage avec robinets thermostatiques (en cours, installation progressive par les agents). Approvisionnement en circuits courts pour la cantine. Pas d'action pour le moment sur l'eau mais des projets à réactiver (récupération d'eau de pluie, économie d'eau sur les chasses d'eau, osmoseur pour l'eau de consommation). Pas d'action sur la biodiversité pour l'instant (peut-être prochainement au collège).

- **Territoire** : pas de partenariat effectif pour le moment, collaboration à mettre en œuvre avec la communauté de communes notamment sur la gestion des déchets.

- **Apprentissages** : prise en compte de l'éducation au développement durable dans les programmes par les enseignants (Histoire-géographie, EMC, SPC, SVT) mais peu d'actions interdisciplinaires mises en place (démarche EDD à proposer en DNL, AP, EMC, TPE)

- **Formation professionnelle** : projet « l'objet dans tous ses états ».

Mme VOILLOT-GOUZY et M. VETRO présentent le projet en cours. C'est un projet culturel et d'éducation au développement durable mobilisant les élèves des sections MELEC, MEI et Vente. Des objets (principalement du petit électroménager) non utilisables car endommagés seraient collectés par la section vente puis réparés par la section Mélec. Ils seraient ensuite rendus à leurs anciens propriétaires (contre rémunération) ou vendus par la section vente. Les objets non réparables seraient confiés à la section MEI pour réaliser un projet artistique autour de la revalorisation et du recyclage.

Partenariat avec l'association « les ailes de mon cœur » pour la réalisation de la décoration intérieure de leur local par la section MEI.

### 3. Projets pour 2018

A partir de l'état des lieux des actions déjà réalisées et à poursuivre ou en projet, nous avons collectivement dégagé les actions suivantes :

- Tri des déchets à la cantine : accentuer la sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire (encore plus de 100g/pers. lors de la dernière pesée) par des opérations de communication sur les réseaux sociaux et à l'entrée du self (communiquer sur le nombre de repas gaspillés en déterminant la masse moyenne d'un repas, affiches, slam...) – Travailler avec les « ambassadeurs du tri » de l'organisme de collecte de la communauté de commune pour aboutir à une véritable filière de recyclage des différents déchets
- Semaine du Développement Durable du 27 au 31 mars permettant de mettre en avant toutes les actions menées et les rendre visibles de tous, y compris pour les parents lors des portes ouvertes du 31 mars (affichage de travaux de classes, communication des actions menées par les éco-délégués, présentation de l'atelier « réparation collaborative », intervenants extérieurs (EDF électricité verte)...)
- Structurer des interventions dans le cadre de l'AP de seconde (études de consommation d'énergie, d'empreinte carbone des déplacements...)

- Mettre en place des cafés-débats pour les élèves (qui pourraient être animés par des élèves, à partir d'une préparation en amont en AP ou EMC)
- Mise en place d'un poulailler pour recyclage des épluchures de cantine (se renseigner auprès du lycée E.Mounier de Grenoble)
- Étendre la démarche éco-responsable au collège (tri du papier, projet « biodiversité-insectes » avec installation d'un hôtel à insecte.
- Programmation d'une session formation du personnel à l'échelle de l'établissement.
- Étudier la possibilité d'une visite du centre écologique des Amanins par des représentants de la cité scolaire.
- Concrétiser le projet « l'objet dans tous ces états » de la SEP et y associer des élèves du lycée par la partie artistique.
- Etudier la mise en place d'un atelier-théâtre avec des élèves des différentes sections de l'établissement.